

**XIV SÉMINAIRE D'ÉTUDE COMPARÉE DES
SYSTÈMES JUDICIAIRES EUROPÉENS À TRAVERS
LE LANGAGE JURIDIQUE**

***PROMOUVOIR L'EXERCICE JUDICIAIRE
DANS L'ESPACE EUROPEEN DE LA
JUSTICE: L'ENTRAIDE JUDICIAIRE EN
MATIERE CIVILE ET PÉNALE PRODUIT
DES RÉSULTATS***

San Pedro del Pinatar (Murcie), 28 mai au 1 juin 2012

Hotel Mercure Thalasia Costa de Murcia
Avda. del Puerto, 327-329

DIRECTEUR TECHNIQUE:

Frieda San José Arango

Magistrada. Letrada del Servicio de Formación Continua. Consejo General del Poder Judicial



PRESENTATION

La formation en langues étrangères du point de vue juridique et la connaissance des systèmes légaux de France et du Royaume-Uni sont particulièrement intéressantes pour les opérateurs juridiques espagnols en général et pour les Juges et les Magistrats en particulier.

Le but de ces cours est de favoriser le processus d'intégration européenne en contribuant à la construction d'un véritable espace judiciaire européen, en multipliant les opportunités de formation des juges et des magistrats européens dans la connaissance mutuelle de l'organisation et du fonctionnement des différents systèmes judiciaires européens et dans la connaissance des langues européennes.

Les objectifs sont

- 1) Introduire ou perfectionner la connaissance des spécificités des ordonnancements et des systèmes légaux et judiciaires de la France et du Royaume-Uni.
- 2) Faciliter l'étude comparée des principales institutions de la tradition juridique européenne et des systèmes légaux et judiciaires de chaque pays.
- 3) Doter ceux qui assistent aux séminaires de connaissances avancées sur les instruments de coopération européenne en matière civile et pénale.
- 4) Renforcer l'acquisition de compétences de communication orale et écrite dans la langue faisant l'objet de l'étude.
- 5) Introduire ou renforcer la connaissance du langage juridique (oral et écrit) en tenant compte de différents aspects ou dimensions de ce langage spécialisé.
- 6) Doter l'élève des clés d'interprétation nécessaires pour comprendre des documents et/ou des actes propres d'autres systèmes légaux et judiciaires européens.
- 7) Fournir aux participants la possibilité de communiquer (oralement ou par écrit) avec un homologue d'un autre pays de l'UE dans un contexte judiciaire.

SÉMINAIRES

Français Juridique. Séminaire de français juridique sur la connaissance de l'organisation judiciaire et du système légal français et sur l'étude des instruments de la coopération et l'entraide judiciaire qui est donné en français. Il sera organisé en deux groupes: **Français Civil**, formé de 12 élèves (8 espagnols et 4 étrangers) et **Français Pénal**, formé de 12 élèves (8 espagnols et 4 étrangers).

Anglais Juridique. Séminaire d'anglais juridique sur la connaissance de l'organisation judiciaire et du système légal britannique et sur l'étude des instruments de la coopération et l'entraide judiciaire qui est donné en anglais. Il sera organisé en deux groupes: **Anglais Civil**, formé de 18 élèves (12 espagnols et 6 étrangers) et **Anglais Pénal**, formé de 18 élèves (12 espagnols et 6 étrangers).

PROGRAMME

Dates: Du 28 mai au 1 juin 2012.

Horaire: Les séances de travail se dérouleront le matin et l'après-midi. Il n'y aura pas des activités d'enseignement Mercredi après-midi. La séance de vendredi se terminera à 13h00. L'arrivée est prévue le 27 mai après-midi, et le départ le 1 juin après 13:00.

Ateliers. La formation sera à la fois théorique et pratique et comprendra la réalisation d'exercices pratiques telle que l'exposition d'argumentations en cours de procédure ainsi que la compréhension de ces dernières, des simulations de procès conformément aux règles rituelles françaises ou britanniques qui seront enrichies par la vision et l'exposition des perspectives offertes par les participants concernant leurs propres systèmes juridiques d'origine.

Tuteurs. La vocation pratique des séances et la complémentarité entre les aspects linguistiques et juridiques requièrent l'assistance des enseignants experts en Droit anglais et français ainsi que des enseignants spécialisés en linguistique anglaise et française.

PROFESSEURS:

- ANGLAIS JURIDIQUE

PÉNAL

Neil McMahon
Legal Translator

Geoffrey Breen (Jurista)
Circuit Judge. Luton Crown Court

CIVIL

Eva Samaniego Fernández (Linguïsta)
Doctora en Filología Inglesa y Profesora Titular de la Facultad de Filología de la U.N.E.D.

Peter Copley (Jurista)
Circuit Judge. Resident Judge of the Willesden County Court

- FRANÇAIS JURIDIQUE

PÉNAL

Arlette Véglia Andrea (Linguïste)
Catedrática de Filología Francesa de la Facultad de Filosofía y Letras de la Universidad Autónoma de Madrid

Aurélien Létocart (Jurista)
Juge d'instruction au Tribunal de grande instance d'Amiens

CIVIL

Danielle Dubroca (Linguïsta)

Profesora Titular de Filología Francesa de la Universidad de Salamanca. Departamento de Traducción e Interpretación.

Bernard Travier (Jurista)

Magistrado honorario

Profesor Asociado de la Universidad de Montpellier I

XIV Séminaire de Langage Juridique <i>Promouvoir l'exercice judiciaire dans l'espace européen de la justice: l'entraide judiciaire en matière civile et pénale produit des résultats</i>		
JOUR	HORAIRE GÉNÉRAL	HORAIRES ESPÉCIAUX
Dimanche, 27 mai	o 21: 00: Cocktail-dîner de bienvenue (tenue de soirée)	
Lundi, 28 mai	o 09:00: Remise de documentation o 09:30 a 14:00 : séance de travail	o 22:00 Cycle cinéma juridique (anglais)
	o 16:00 a 18:00 : séance de travail	
Mardi, 29 mai	o 09:30 a 14:00 : séance de travail	o 22:00 Cycle cinéma juridique (français)
	o 16:00 a 18:00 : séance de travail	
Mercredi, 30 mai	o 09:30 a 14:00 : séance de travail	
	o Après-midi libre	
Jeudi, 31 mai	o 09:30 a 14:00 : séance de travail	
	o 16:00 a 18:00 : séance de travail	
	o 20:45 : Dîner de clôture (tenue de soirée)	
Vendredi, 1 juin	o 09:30 a 13:00 : séance de travail	
	o Après 13:00 : départ des participants	